CONTRIBUTION AU DEBAT PUBLIC
SUR LA POLITIQUE DES TRANSPORTS
DANS LA VALLEE DU RHONE ET L'ARC LANGUEDOCIEN

Nom : FROMENT
Prénom : Régis
Organisme :
Coordonnées :
Lieu :
Date : 8 mai 2006

Pour contribuer au débat sur l'autoroute et son usage:

Les transports internationaux routiers:

Nous constatons sur l'A9 et l'A7 dans le sillon rhodanien, et plus au nord encore une noria permanente de semi-remorques qui traversent la France de part en part (Espagne - pays du Nord de l'Europe).
Est-il logique que ces transports au long cours saturent nos axes routiers et polluent sur des milliers de kilomètres ?
Ne serait-il pas plus judicieux de proposer aux transporteurs internationaux un système de ferroutage obligatoire à l'image de la Suisse ?
Faudra-t-il des catastrophes à l'image du Tunnel du Mont Blanc pour que les pouvoirs publics réagissent sur ce point ?
Combien de camions sont à l'origine des accidents les plus graves sur l'A7, et combien ont déjà brûlé ou déversé leur chargement sur l'A7, provoquant des perturbations de grande ampleur.

La gestion des vitesses et des voies:

On constate de plus en plus fréquemment une dangerosité causée par des changements de voie intempestifs. En effet le conseil de rouler au maximum à droite est un prétexte pour nombre d'automobilistes imprévenants de zigzaguer en permanence sur les trois voies avec parfois des comportements outranciers. Dépassement à droite lors de ralentissements ou "collant" au véhicule devant eux qui roule déjà à une vitesse proche de 130 km/h.
Serait-il envisageable de proposer une gestion esquissée en ces termes pour une autoroute à 3 voies (le cas actuel le plus fréquent sur l'A9 et l'A7):
- Voie de droite : véhicules lents pour le transport routier lourd national (Cf. paragraphe précédent pour l'International) et les caravanes. A ce propos, une puissance supérieure des tracteurs routiers avec des régulateurs/limitateurs de vitesses (à l'image des USA) permettrait d'éviter les dépassements intempestifs et longs de poids lourds entre eux, *puisqu'ils rouleraient tous à la même vitesse*.

- Voie médiane : véhicules intermédiaires ou en phase de changement de vitesse.
- Voie de gauche : véhicules roulant à une vitesse proche de la limitation (fluctuation des vitesses)
Ce qui donnerait par exemple:
- pour les tronçons à 130 km/h : Droite: 70 - 110 km/h ; Médiane: 105 - 120 km/h ; Gauche: 115

- 130 km/h

- pour les tronçons à 110 km/h : Droite: 70 - 95 km/h ; Médiane: 90 - 110 km/h ; Gauche: 105 - 110 km/h

Les contrôles de vitesses étant généralisés par voies avec l'usage des cinémomètres à caméras comme à Montélimar Sud.

Etant bien entendu que ces limitations "à minima" ne sont plus applicables en cas de trafic perturbé.

Rien n'est parfait mais ce type de réglementation permettrait moins d'écarts et s'adapterait à l'usage généralisé des régulateurs de vitesse et aurait de plus un *effet similaire aux régulations de vitesses appliquées lors des saturations de trafic*.

Je crains qu'une augmentation du nombre de voies n'apporte pas une solution aux problèmes en dehors des raccordements autoroutiers (A9-A7 à Orange). En effet le passage à quatre voies à Donzère provoque régulièrement des perturbations.